

## ADHESION 2023

**La FFMC vous défend ... SOUTENEZ-LA !**

Adhérer ou ré-adhérer en ligne : <http://adh.ffmc.fr/> ou par courrier à l'aide de ce formulaire

### J'adhère à la FFMC pour 2023

Nom \* : ..... Prénom \* : .....

Date naissance \* : ...../...../..... Profession : .....

Adresse \* : .....

Code postal \* : ..... Ville \* : .....

Adresse courriel \* : .....

Tél. portable : ..... Tél. fixe : .....

☛ Marque moto : ..... Type : ..... Cylindrée : .....  
 1ère adhésion  Renouvellement (N° carte .....

Déjà adhérent ? Pensez au prélèvement automatique, demandez-le :

Sur votre compte GAEL (<http://gael.ffmc.fr/> onglet « mon profil ») ou à votre antenne.

Je souhaite être rattaché(e) à l'antenne du département n° 44

Je verse 42 Euros (minimum).

Fait le : .....

Signature :

\* : **Données obligatoires**

### Données personnelles

J'autorise (cases à cocher) :

- La FFMC à m'envoyer mensuellement sa lettre d'information
- La FFMC à transmettre mes données personnelles à Moto Magazine afin de m'envoyer sa lettre d'information hebdomadaire
- La FFMC à transmettre mes données personnelles à l'Assurance Mutuelle des Motards pour lui permettre de me contacter.

Bulletin à envoyer avec un chèque de 42 Euros (minimum) à l'ordre de la FFMC 44 à :

**FFMC 44**  
**Cours des 50 Otages**  
**5, allée Duquesne**  
**44000 NANTES**  
**Tél. : 06 63 81 67 34**  
**[www.ffmc44.org](http://www.ffmc44.org)**

### OPTIONS

Les cotisations fonctionnent en année civile. Elles ne sont pas proratisées en fonction du moment de l'année où l'on adhère. Sur une cotisation de 42 €, 28 sont reversés à la Trésorerie Nationale (financement de notre structure salariée nationale, frais de fonctionnement du Bureau National, ...) et 14 restent à la FFMC 44.

**Cotisation complémentaire** (Facultative) - Quand déjà payé 42 € **10 €**   
Pour soutenir un peu plus l'action de ton antenne départementale ...

**Cotisation du conjoint** **28 €**   
Elle est reversée intégralement à la Trésorerie Nationale (c'est la part nationale).  
Un seul courrier de la FFMC 44 est envoyé à l'adresse du couple.

**Don** ..... €

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 6.1.a du règlement européen en matière de protection des données personnelles vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à [sn@ffmc.asso.fr](mailto:sn@ffmc.asso.fr) . »

La charte des données personnelles de la FFMC : [www.ffmc.asso.fr/spip?article6772](http://www.ffmc.asso.fr/spip?article6772)